



Page 13  
**Projet Zone du Vivier**  
Réunion publique le 15 juin

Mai 2023 #73 [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr)



9

Aménagement des locaux  
de l'ancienne Poste



9

Un nouveau jardin éphémère  
sur le thème des jeux d'eau



10

Dossier finances :  
résultats 2022 et budget 2023



15

Ecole maternelle : ATSEM,  
un métier trop méconnu



**AMF 78** 

| Portails | Clôtures  
 | Fenêtres | Porte de garage  
 | Stores | Volets roulants  
 | Automatisme

FABRIQUÉ EN FRANCE 

Orgeval • Showroom Saint-Germain-en-Laye • 09 54 03 47 24



**ÉVASIONS GOURMANDES**

- Boulangerie -
- Pâtisserie -
- Chocolaterie -

*Produits fait-maison*

Découvrez notre gamme et pain bio. Traiteur pour réception.

**01 34 62 07 81**

1, place de l'Europe • 78860 Saint-Nom-la-Bretèche  
Du mercredi au dimanche : 7h-19h45 • Le dimanche fermeture à 19h



**label vue** **NOUVEAUTÉ**



Prise de rendez-vous sur [label-vue.fr](http://label-vue.fr)

Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche  
**01 34 62 18 75**

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h



**SAS ISSNER paysagiste**

**06 33 66 23 43**

Création et entretien d'espaces verts  
Elagage / Abattage  
Maçonnerie paysagère (pavage, clôture...)

40, rue Charles de Gaulle  
78860 Saint-Nom-la-Bretèche [sas.issner@gmail.com](mailto:sas.issner@gmail.com)



**S.P.C.E. Choron**  

**Salle d'exposition**

-  Plomberie - Sanitaire  
Traitement de l'eau
-  Électricité générale  
Chauffage électrique
-  Chauffage Central
-  Climatisation & ventilation  
Pompes à chaleur
-  Remplacement de Chaudière  
(Crédit d'impôt selon loi de finance)
-  Chauffe-eau thermodynamique,  
Électrique, Gaz (Crédit d'impôt)

Votre salle de bains, un rêve qui se réalise  
**Création & rénovation de salle de bains**

24, rue Charles de Gaulle  
Tél.: **01.30.56.71.87**  
78860 Saint-Nom-la-Bretèche  
Fax : 01.30.80.48.95  
[www.spce-choron-chauffage-electricite.fr](http://www.spce-choron-chauffage-electricite.fr)  
e-mail : [spce.choron@wanadoo.fr](mailto:spce.choron@wanadoo.fr)



## Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

En mairie, sur le marché, chez nos commerçants, lors des événements locaux ou encore en promenade, les occasions de nous rencontrer sont multiples et nos échanges se concluent en général sur le bonheur de vivre à Saint-Nom-la-Bretèche dans un cadre de vie de qualité et un environnement préservé.

Le plaisir que nous avons de résider dans « *ce coin qui nous sourit* » (Angulus ridet, devise de la commune) n'est pas dû au hasard : il résulte de l'attention permanente et des efforts quotidiens des services communaux et de l'équipe municipale qui agissent de concert.

Voirie, bâtiments, infrastructures, mises en conformité suivant les nombreuses normes, tout doit être pensé et fait pour le présent, et anticipé pour le futur. Actuellement tous les projets sont impactés par des coûts additionnels liés à l'intégration de nouvelles contraintes environnementales. Mais pour assurer la qualité de vie de demain, maintenir l'attractivité de notre territoire et la valeur des patrimoines privés et publics, il faut continuer à investir.

C'est bien dans cette perspective raisonnée et raisonnable que s'inscrivent

le budget voté fin mars et les investissements annoncés dont certains vont s'échelonner sur plusieurs années.

Les dossiers de « demandes de subventions » sont évidemment déposés chaque fois que l'investissement est éligible et les montants obtenus viendront minorer la dépense pour laquelle nous devons d'abord montrer notre capacité à l'assumer.

Certes la succession récente de crises, qui nous amène aussi à répondre avec efficacité et discrétion aux difficultés de certains, peut susciter inquiétude ou perplexité, mais ensemble il nous appartient de continuer à agir pour que notre village conserve ses atouts et en développe de nouveaux.

C'est la finalité des projets que vous connaissez déjà et aussi de ceux soumis, dans le cadre du PLU, à la récente enquête publique. Une réunion consacrée à ces déclarations de projets sera organisée jeudi 15 juin (lire page 13).

Une bonne nouvelle est à saluer sur un dossier particulièrement important pour la commune : l'accès à la gare. L'action engagée par mon équipe dès son arrivée à la mairie en 2014 et la bonne entente avec le maire de L'Étang-la-Ville

élu en 2020, ont permis d'aboutir au lancement imminent des travaux. Il s'agit d'aménager la route des Muses, réaménager le parking et compléter la piste piétons / cyclistes existante jusqu'au pont. Le calendrier de principe prévoit un début des travaux à l'automne pour une durée d'au moins 6 mois.

C'est une grande satisfaction et une belle amélioration en vue pour les nombreux voyageurs. Je salue l'état d'esprit et la bonne volonté des nombreuses parties concernées, notamment l'ONF et la commune de L'Étang-la-Ville. Je remercie vivement le Département, la Région, la Communauté d'Agglomérations Saint-Germain Boucles de Seine, la Communauté de communes Gally Mauldre d'assurer le financement de ces travaux.

Par ailleurs, la programmation prévue pour la saison printanière affiche des événements et animations variés jusqu'à notre habituelle fête du village. Voilà de belles occasions de nous rencontrer en perspective et avec l'équipe municipale nous nous en réjouissons.

*Chaleureusement*  
  
**Gilles Studnia**  
Maire de Saint-Nom-la-Bretèche

## Au sommaire

### 4 INFOS PRATIQUES

Horaires mairie et agence postale  
Prochain conseil municipal  
Déclaration des biens immobiliers  
Occupation du domaine public  
Permanences juridiques gratuites  
Permanences service urbanisme

### 5 ACTUALITÉ DU VILLAGE

A vos agendas : tous vos événements  
Aquaponie à la Ferme de Richard  
Travaux sur la ligne T13  
Les paniers solidaires  
Soyez au rendez-vous !  
Don du sang  
Répar'café et ciné-rencontres  
Opération Tranquillité Vacances

Police municipale  
Cartes d'identité et passeports  
Retour sur le salon des artistes  
Du mouvement au conseil

### 9 CADRE DE VIE

Nouveau cabinet médical  
Jardin éphémère  
Extinction lumineuse  
Infos déchets ménagers

### 10 FINANCES

Résultats 2022 et budget 2023

### 13 URBANISME

Suite de l'enquête publique sur la Station V / la zone du Vivier et réunion publique

### 14 GÉNÉRATIONS

A l'Espace Jeunes  
Du côté de la bibliothèque  
La fête des voisins  
Sondage seniors  
Atsem, un métier méconnu  
L'hôpital des nounours  
Etat-civil / hommages

### 16 TERRITOIRES

Eco-garde  
Printemps de la Plaine  
Concours photo

### 17 RETOUR EN IMAGES

### 18 LIBRE EXPRESSION

# Infos pratiques

## Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
  - Mercredi : 9h30-12h
  - Samedi : permanence accueil, état-civil et police municipale le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h30 à 12h
- L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires, plus tous les samedis de 9h30 à 12h.

## Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit **sans rendez-vous le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux heures d'ouverture habituelles de la mairie indiquées ci-dessus. Mélody Perret-Gentil vous renseigne sur vos démarches et la réglementation en vigueur. Tél. 01 30 80 07 04.

**Nota :** les dossiers sont instruits depuis 2013 par le pôle urbanisme de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) Tél. 01 30 55 12 69.

## Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu en mairie le **mardi 27 juin 2023** à 19h30. L'ordre du jour sera diffusé sur le site web de la ville. Cette séance est ouverte au public et retransmise en direct sur la page Facebook de la Mairie. Retrouvez l'intégralité des délibérations et les procès verbaux des séances précédentes sur le site web de la mairie.



### Magazine municipal Grand Angle n° 73 - Mai 2023

**Mairie :** 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00.  
**Directeur de la publication :** Gilles Studnia, Maire. **Directrice de la rédaction :** Karine Dubois.  
**Responsable service communication :** Pascal Bouchain, communication@mairiesnlb.fr  
Tél. 01 30 80 07 13 / **Régie publicitaire :** LVC Communication : 06 11 59 05 32  
Mise en page par nos soins. **Impression :** Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires.  
**Photos :** Freepik et tout droit réservé. **Dépôt légal :** Mai 2023 / ISSN 1268-4678.



## Biens immobiliers

### Déclaration auprès de l'administration fiscale

Propriétaire d'un ou plusieurs biens immobiliers à usage d'habitation (résidence principale, secondaire ou logement loué), vous avez **jusqu'au 30 juin 2023** pour effectuer votre déclaration sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) muni de votre numéro fiscal et de votre mot de passe.

L'objectif est de distinguer l'affectation de ces biens dont certains sont toujours redevables de taxes spécifiques comme les résidences secondaires, les logements locatifs ou vacants.

+Infos : [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr)



## Domaine public

### Redevance d'occupation temporaire

Vous envisagez de réaliser des travaux qui nécessitent une occupation temporaire du domaine public ? Exemples : installation d'un échafaudage, d'une benne à gravats, stockage de matériaux, stationnement d'un engin de chantier...

Vous prévoyez de stationner un véhicule, un monte-meubles, etc. pour votre déménagement ou votre emménagement ?

Pour cela, vous devez obtenir au préalable et afficher sur place un arrêté municipal temporaire. Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023, il vous en coûtera 3 €/m<sup>2</sup> par jour (ou 10 €/m<sup>2</sup> par semaine).

Modalités : adressez en mairie, 15 jours avant le début des travaux / déménagement, le formulaire de « **demande d'occupation temporaire du domaine public** » téléchargeable sur le site de la ville [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr) ou à retirer en mairie.

Un titre de recette sera ensuite établi par les services de la mairie, et les sommes dues seront recouvrées directement par le Trésor Public.

En l'absence de déclaration, toute installation sur le domaine public sera considérée comme illégale et pourra faire l'objet d'une contravention de 5<sup>e</sup> classe (1 500 €).

## Permanences juridiques gratuites

Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assure une permanence juridique sur rendez-vous préalable, une fois par mois, le samedi matin de 9h30 à 12h, salle du rez-de-chaussée de la mairie de Saint-Nom-la-Bretèche.

**Contact :** 01 39 50 71 59 / [cabinet@avocats-legond.com](mailto:cabinet@avocats-legond.com)



Rejoignez-nous sur [facebook.com/mairiesainnomlabreteche](https://www.facebook.com/mairiesainnomlabreteche)

Inscrivez-vous à notre Newsletter web [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr)

## À vos agendas !

### SPECTACLES

#### RDV DU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire de musique et de danse organise plusieurs spectacles à l'Espace JKM :

- *Journée de la Danse*, dimanche 11 juin à part. 10h30
- *Récital "Piano en fête"*, samedi 17 juin à 18h
- *Concert de musiques de films*, samedi 24 juin à 20h

### ANIMATIONS

#### JOUONS A ST-NOM !

**Samedi 13 mai**

2<sup>e</sup> Festival du jeu de société moderne de 10h à 20h, à l'Espace JKM, organisé par l'équipe de la ludothèque. Restauration sur place. Entrée libre.



#### MARCHÉ DE CRÉATEURS

**Dimanche 14 mai**

A l'Espace JKM, de 10h à 18h  
Organisé par *Choeur artisanes*



### FÊTE DU VILLAGE

**Vendredi 23 juin**

La traditionnelle Fête du village aura cette année pour thème "*retour dans les années 1980*". Rendez-vous à partir de 18h aux abords de l'Espace JKM. Nombreux stands, jeux et animations. Feu d'artifice à 23h.



### ST-NOM RETRO GAMING

**Samedi 1<sup>er</sup> juillet**

De 14h à minuit, à l'Espace JKM, venez découvrir (ou redécouvrir) les jeux vidéo mythiques des années 70, 80 et 90. Entrée et accès aux jeux libres (+Infos page 8).



### LES ESTIVALES DE SAINT-NOM

**Du 4 au 8 juillet**

Nombreuses animations et activités ludiques et gratuites (jeux, livres, ateliers artistiques, cinéma...) aux abords de l'Espace culturel JKM.

### EXPOSITION

#### EXPO REG'ART 78

**Du 2 au 5 juin**

L'association *Reg'art 78* organise une exposition d'art collective à la maison des associations, 9 route de Saint-Germain. Horaires : vendredi de 14h à 18h, samedi, dimanche, lundi de 10h à 18h. Entrée libre.



### SPORT

#### COMPÉTITIONS DE BMX

**10 et 11 juin**

Le club de BMX accueille la 3<sup>e</sup> manche de la coupe des Yvelines et la 4<sup>e</sup> manche de la coupe d'Ile-de-France, le samedi de 13h à 17h et le dimanche de 8h30 à 17h, ch. du Buisson Sainte-Anne.

### SOUVENIR

#### CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

**Dimanche 18 juin**

*Appel du Général de Gaulle* au monument aux Morts  
Horaire par voie d'affiche.

### SANTÉ

#### DON DU SANG

**Vendredi 16 juin**

de 15h à 19h30, à l'Espace JKM, uniquement sur rendez-vous (+infos page 6).

### HORS NOS MURS

#### CONCERT EUROPÉEN

**Samedi 13 mai**

A 20h, à l'église Saint-Léger de Saint-Germain-en-Laye avec des orchestres et chœurs de Saint-Nom-la-Bretèche, Chambourcy, Saint-Germain-en-Laye et des villes jumelées allemandes Schwelm et Aschaffenburg.

#### BAPTÊME EN VOITURES D'EXCEPTION

**Dimanche 14 mai**

Départs de la place du marché de Bailly de 9h à 18h. Tours de 15 minutes. Organisé par le club Rotary de St-Nom-la-Bretèche au profit des enfants de l'Institut d'éducation motrice de Bailly.

#### CONFÉRENCE-DÉBAT

**Dimanche 4 juin**

*Sharks Mission France* vous attend à la Maison de la Plaine, 33<sup>er</sup> rue des Petits Prés à Feucherolles, dès 18h, pour échanger sur le thème : « *Requins, de la fiction à la réalité* ». Entrée libre.



#### CONCERT SCHUBERT

**Dimanche 11 juin**

A 17h à l'église de Bailly avec l'orchestre de musique de chambre du Conservatoire de Musique et de Danse de Saint-Nom-la-Bretèche.

**+Infos ?** Tél. 01 30 56 66 27

resa.culture@mairiesnlb.fr  
Service des Affaires Culturelles et Associatives : (SACA)

## La ferme de Richard

L'aquaponie permet de produire fruits, légumes et poissons frais



La *Ferme de Richard* est l'une des entreprises récemment installées sur le site de la ferme Théart appelée désormais "*Station V*", V comme végétal (voir article page 13).

Et du végétal, Richard Dittmer-Helstroffer en produit sous sa serre de 1 000 m<sup>2</sup> avec son second, Stanislas d'Aboville : des fruits et des légumes, mais aussi, plus insolite, des poissons ! Des truites arc-en-ciel et des esturgeons propres à la consommation.

Le principe de l'aquaponie est simple et écologique : cet ingénieux système hydraulique irrigue en circuit fermé les racines des plantes cultivées hors sol avec de l'eau chargé en nutriments organiques naturels provenant des bassins piscicoles.

En retour, des bactéries et les plantes

épurent naturellement l'eau des poissons. Ce processus forme ainsi un cercle vertueux exempt d'engrais chimiques et de pesticides qui permet d'économiser jusqu'à 90 % d'eau.

Avec ce procédé, Richard et Stanislas visent cette année à produire 5 tonnes de salades, choux, tomates, concombres, haricots verts, fraises, céleri, blettes, plantes aromatiques... qu'ils revendent en circuit court aux restaurants locaux et aux particuliers, soit en livraison dans un rayon de 5 km, soit sur place chaque vendredi de 16h à 18h, avec d'autres producteurs présents sur site, chemin des 40 Arpents. Poisson extra frais sur commande trois jours avant la livraison.

Une journée portes ouvertes avec visite guidée est prévue le samedi 3 juin 2023, sur inscription.

**+Infos :** [www.lafermederichard.fr](http://www.lafermederichard.fr) (boutique en ligne) **Contact :** 07 66 60 68 60

## Transport

### Travaux sur la ligne T13

Nous vous informons qu'à partir du 5 juin et jusqu'au 23 juin 2023 inclus, le trafic de la ligne T13 sera interrompu dans les deux sens de circulations entre 21h et minuit, du lundi au vendredi.

Un service de bus de remplacement sera mis en place à ces mêmes horaires.

**+Infos :**  
scannez le  
QR code  
ci-contre



## Solidarité

### Paniers solidaires lance un appel à l'aide !

Notre commune soutient l'association *Entraide Logement*. Spécialisée à l'origine dans l'aide ponctuelle et locale en matière d'habitat, elle a lancé, avec l'aide des communes partenaires (Bailly, Noisy-le-Roi, Rennemoulin et St-Nom-la-Bretèche) une action de lutte contre la précarité alimentaire appelée *Paniers solidaires*.

En 2022, elle a aidé 91 familles soit 150 adultes et 80 enfants dont 15 familles ukrainiennes accueillies localement. 21 tonnes de produits alimentaires ont été distribuées grâce à plus de 70 bénévoles permanents.

Actuellement le nombre de familles en difficulté augmente alors que les dons en nature ont diminué de 60 % en volume. Or, les familles mangent tous les jours...

Stéphanie Bancal, présidente de l'association lance un appel à l'aide pour trouver des parrains et marraines : « *En plus des dons ponctuels, nous recherchons des parrainages dans la durée. Cela donne à notre action une base stable et pérenne* ».

Vous pouvez permettre l'accès à 4 paniers hebdomadaires à :

- 1 personne avec 5 €/mois,
- 1 parent isolé avec enfant avec 10 €/mois
- un couple avec deux enfants avec 20 €/mois,
- un couple avec trois enfants avec 30 €/mois

Le parrainage ouvre droit à l'abattement fiscal de 66 %.

**Contact :** Stéphanie Bancal, 06 08 77 95 88 - [entraidlogement@gmail.com](mailto:entraidlogement@gmail.com)

# Soyez aux rendez-vous !

## des événements du week-end des 13 et 14 mai

Ce week-end est riche en animations pour toute la famille. Trois événements à ne pas manquer dans notre village :

- **Le 2<sup>e</sup> festival « Jouons à St-Nom »**, samedi 13 mai de 10h à 20h, à l'Espace JKM. Au programme : jeux de plateau, d'adresse, de stratégie, sessions de loup-garou, maquillage ou encore sculptures de ballons.

Et aussi : un escape game, une boutique tenue par « Les Fous du Roy » de Versailles et un tournoi *Happy City Grozilla*. Organisé par l'équipe de la ludothèque.

- **Le 2<sup>e</sup> marché de créateurs de Saint-Nom-la-Bretèche**, dimanche 14 mai de 10h à 18h. Il se tient cette année sur l'esplanade de l'Espace JKM et compte une trentaine d'exposants (contre 20 en 2022) avec food-truck, groupe rock et tombola !

- **Les 2<sup>e</sup> portes ouvertes de la chèvrerie de Manon**, dimanche 14 mai de 10h à 18h. Visites guidées de la chèvrerie, marché de produits locaux, jeux et animations pour enfants organisées par la ferme pédagogique « Il était une ferme », tombola, food-trucks... 33 rue des Ormes, vallon de Chavenay côté Saint-Nom-la-Bretèche.



## Appel aux talents !

Vous êtes bricoleur/se ? Vous avez une expertise dans un domaine particulier et vous seriez heureux/se de la partager ?

Suite aux échanges d'idées dans le cadre du comité animation, la commune souhaite organiser :

- **des répar'cafés** : il s'agit d'ateliers conviviaux consacrés à la réparation d'objets. Leur bon fonctionnement repose sur la présence et l'action de bricoleurs/euses avertis qui aident et guident des habitants venus avec des objets hors service. Ce sont des occasions de faire connaissance et de transmettre des savoir-faire et c'est une façon de contribuer à réduire le gaspillage.

- **des ciné-débats et ciné-rencontres** : l'idée est de diffuser sur grand écran à l'espace JKM des films ou documentaires qui permettent ensuite d'échanger sur un sujet de fond. Pour animer, éclairer et enrichir ces échanges, il est nécessaire que des fins connaisseurs des sujets concernés puissent intervenir. Nous savons que le village a la chance de compter de nombreux talents et habitants pointus dans leurs domaines. Qu'il s'agisse de science, de sport, de technologies, d'agriculture... si certains d'entre vous souhaitent partager leurs savoirs et expertises, contactez-nous pour lancer ensemble ces ciné-débats.

**Contact par mail** : Christine Caillat, adjointe au maire déléguée à la vie et à l'animation du village ([c.caillat@mairiesnlb.fr](mailto:c.caillat@mairiesnlb.fr)) ou Karine Dubois, adjointe au maire déléguée à la communication ([k.dubois@mairiesnlb.fr](mailto:k.dubois@mairiesnlb.fr)).

## Don du sang

La prochaine collecte à Saint-Nom-la-Bretèche aura lieu samedi 16 juin de 15h à 19h30 à l'Espace JKM, place Henri Hamel, Uniquement sur rendez-vous sur : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

Peut donner son sang toute personne âgée de 18 à 70 ans, pesant plus de 50 kg et reconnue apte suite à un entretien sur place avec un médecin de l'Etablissement Français du Sang (EFS).

Liste des contre-indications sur le site de l'EFS. Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an et les femmes jusqu'à 4 fois. Entre deux dons de sang, il faut respecter un délai de 8 semaines minimum.

Pour un premier don, se présenter avec une pièce d'identité.

Pour les donneurs réguliers, la carte de donneur est acceptée, ainsi qu'une carte de transport ou une carte vitale.

+Infos : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)



## Opération Tranquillité Vacances

La brigade de gendarmerie de Noisy-le-Roi et la police municipale se proposent en période estivale de surveiller votre domicile ou votre commerce en votre absence.

Pour cela il vous suffit de vous inscrire en remplissant le formulaire téléchargeable sur le site web : [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr)

## Police municipale

Après plusieurs mois passés à découvrir notre commune et les diverses missions liées à son nouveau cadre d'emploi, il est temps pour Ruddy Urie, notre second Policier municipal, d'intégrer sa formation initiale dispensée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

Cette période de 6 mois, interrompue par la période des vacances estivales, alternera entre cours et stages pratiques dans plusieurs collectivités avec lesquelles Ruddy sera amené à travailler.

Ces différents modules de formation lui permettront d'appréhender en profondeur toutes les prérogatives, mais aussi les droits et les devoirs d'un policier municipal.

A l'issue de cette période, avant de reprendre ses fonctions en mairie, Ruddy sera doublement assermenté et agréé par le Préfet des Yvelines ainsi que par le Procureur de la République après une prestation de serment sur l'honneur.

## Cartes nationales d'identité et passeports

### Les vacances approchent... les délais explosent !

Malgré les mesures du gouvernement visant à réduire les délais d'obtention d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité (CNI), la prise de rendez-vous auprès des mairies équipées de stations biométriques est toujours très longue, surtout à l'approche des vacances d'été. Il faut compter plusieurs mois.

Rappelons que la mairie de Saint-Nom-la-Bretèche ne fait pas partie des 44 communes du département des Yvelines autorisées à délivrer ces documents. Néanmoins, voici quelques astuces afin de faciliter vos démarches :



Pour gagner du temps, remplissez une pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr). Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de passeport et de CNI, que les renouvellements, même dans le cas de perte ou de vol.

Vous devrez ensuite prendre rendez-vous, dans l'une des mairies équipées de stations biométriques afin de finaliser votre demande. Vous pouvez faire cette démarche dans n'importe quel département, à condition d'y retirer votre titre une fois établi, au même endroit.

Nous vous invitons également à consulter le site [www.vitemonpasseport.fr](https://www.vitemonpasseport.fr) qui recense les possibilités de rendez-vous en temps réel et dans le secteur de votre choix. (Liste des communes des Yvelines équipées sur : [www.saint-nom-la-breteche.fr](https://www.saint-nom-la-breteche.fr))

## Au conseil municipal

Philippe Desbois siège au Conseil municipal depuis le 14 février suite à la démission de Romain Lesage-Giacomini.

Il devient référent de quartier du Vallon de Chavenay et d'une partie de la rue Ch. de Gaulle.



Par ailleurs, Mme Christelle Bardeille, Conseillère municipale, se voit confier la délégation "Sport" précédemment assurée par Thomas Batigne qui conserve celle de la "Jeunesse".



## Salon des artistes

### Un cru 2023 très apprécié du public

Les oeuvres d'une quarantaine d'artistes locaux ont été présentées en mairie du 11 au 19 mars à l'occasion du *Salon des Artistes* annuel organisé par le service culturel de la ville.

Le public est venu en nombre avec plus de 500 visiteurs auxquels il convient d'ajouter les élèves de neuf classes des écoles maternelle et élémentaire.



« Plongeur »



« Frida »

Tous, enfants et adultes, ont pu voter pour leur oeuvre préférée.

Ainsi, le prix du public adulte est attribué à « *Frida* » de Frédérique Assaël et le prix des enfants au « *Plongeur* » de Safia Ferrari.

Félicitations aux gagnants, bravo à l'ensemble des participants, merci au public de l'intérêt qu'il porte à l'art moderne et rendez-vous l'année prochaine.

## Nouveaux cabinets médicaux

### Les travaux des locaux de l'ancienne Poste vont bon train

Projet présenté en pages centrales du magazine municipal de février, le chantier d'aménagement des locaux de l'ancienne Poste situés rue Michel Pérot avancent selon le calendrier prévu.

Les nouveaux cabinets médicaux devraient être prêts à accueillir trois professionnels de santé dès cet été, sous réserve de trouver des médecins souhaitant s'y installer.

Une partie de ces locaux sera consacrée au service de la Police municipale qui y prendra ses quartiers dès cet été.



## Jardin éphémère

### Installation du nouveau jardin à thème place de l'Europe

Pour la troisième année consécutive, les agents du service technique de la mairie mettent actuellement en oeuvre le nouveau jardin éphémère au coeur du village qui aura pour thème "Les jeux d'eau".



En cette période de restriction des ressources en eau, le service technique a imaginé un ingénieux système alimenté avec de l'eau de pluie en circuit fermé constitué d'un bassin central, un rideau de pluie, une arche fleurie, des pas japonais, des bulbes (glaïeuls, arums, cannas...), des tapis de fleurs annuelles...

## Extinction lumineuse

« Il est grand temps de rallumer les étoiles » (Guillaume Apollinaire)

Le test d'extinction lumineuse nocturne qui devait s'arrêter début juin va être prolongé jusqu'à l'automne afin notamment de mesurer plus précisément les économies d'énergie réalisées.

La liste des rues et quartiers concernés ne change pas.

Retrouvez-les sur le site web : [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr).



## Encombrants

Les prochaines collectes des objets encombrants sont prévues, selon votre secteur :

- Jeudi 18 mai (secteur rouge)
- Jeudi 8 juin (secteur vert)
- Jeudi 15 juin (secteur bleu)

Sont concernés tous les objets volumineux sauf pneus, tuiles, gravats, placo, pots de peinture (même vides), réfrigérateurs, matériel informatique, téléviseurs, batteries, bouteilles de gaz...

Les objets encombrants sont à déposer sur le trottoir, en soirée, la veille de la collecte.



## Gravats

Une benne sera mise à disposition, chemin des Cochons, **samedi 27 mai 2023**, de 9h à 13h pour le dépôt de gravats, à l'exception du plâtre et des matériaux amiantés. Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie.

**Rappel :** les Nonnais-Bretechois ont accès à une déchetterie.

Modalités sur le site de la mairie : [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr)



## Ecobus

Pour collecter vos déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'Ecobus stationnera à :

- Chavenay, parking du stade, **samedi 3 juin de 9h à 12h.**

- Saint-Nom-la-Breteche, parking de la place de l'Europe, **samedi 29 juillet de 9h à 12h** (et non à 13h comme indiqué sur le calendrier distribué par la CCGM).

Exemples de DMS : peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre, radios, piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile...

**+Infos :** 01 30 07 67 73 (Sepur).

## Résultats 2022 et budget 2023

Après la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) lors du conseil municipal du 14 février 2023, les résultats 2022 et le budget 2023 ont été adoptés lors du conseil du 21 mars.



### Les résultats à fin 2022

2022 marque la fin de la période Covid, et donc le retour à une activité presque normale. Les dépenses de fonctionnement sont en hausse par rapport à 2021, mais également les recettes de manière encore plus marquée. Côté investissements, les dépenses sont aussi en hausse avec la mise en oeuvre de certains grands projets (rue Guitel, centre muti-accueil - études...), et les recettes sont également en hausse. Les "restes à réaliser" sont encore importants. Il s'agit de dépenses et d'investissements décalés d'une année ou engagés mais non finalisés à fin 2022. Leur financement est également décalé et ne nécessite pas de dépenses supplémentaires. Nous avons reçu l'emprunt de 1 M€ qui devait être appelé avant la fin de l'année pour garder le bénéfice d'un taux d'intérêt extrêmement faible (0,56 %).

Les transactions immobilières se sont légèrement ralenties, mais les prix restent à bon niveau, générant des droits de mutation supérieurs à ce qui avait été prévu au budget (800 k€ vs budget 700 k€).

Les transactions immobilières se sont légèrement ralenties, mais les prix restent à bon niveau, générant des droits de mutation supérieurs à ce qui avait été prévu au budget (800 k€ vs budget 700 k€).

	Fonctionnement	Investissement	Résultat global cumulé au 31/12/2022
Report résultat fin 2021	1 788 k€	- 858 k€	
Affectation résultat 2021	- 533 k€	533 k€	
Recettes 2022	9 035 k€	1 955 k€	
Dépenses 2022	- 6 873 k€	- 1 700 k€	
Reste à réaliser		- 1 846 k€	
<b>Résultat fin 2022</b>	<b>3 417 k€</b>	<b>- 1 916 k€</b>	<b>1 501 k€</b>

### Le budget 2023 de la commune

Rappelons que par construction, les 2 sections qui composent le budget – fonctionnement et investissement – doivent être respectivement équilibrées entre dépenses et recettes. L'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses constitue l'autofinancement généré au cours de l'exercice. Il est un des contributeurs essentiels au financement des investissements.

#### Section de fonctionnement

Du fait de la conjoncture, les charges générales présentent une hausse sensible de 400 k€ par rapport à 2022 :

- énergie : +250 k€ (électricité +40 %, gaz +200 %, estimations du Syndicat d'Energies des Yvelines).

- restauration scolaire : +50 k€ (contrat en cours de négociation).

- autres charges : +100 k€ (basés sur l'inflation moyenne).

Les charges de personnel sont également en hausse de 300 k€ :

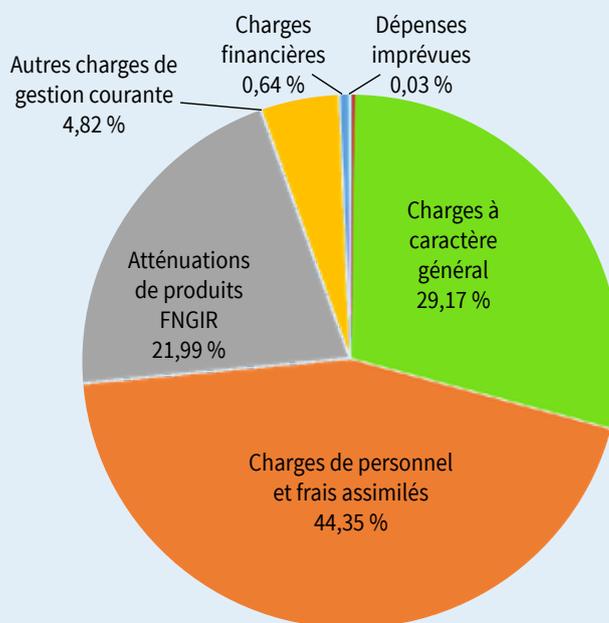
- prise en compte sur une année complète de l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires, qui n'affectait que la moitié de l'année en 2022,

- prise en compte sur une année complète des nouveaux embauchés (2<sup>e</sup> policier municipal, animateurs extra-scolaire\*), personnel de la ludothèque...

- augmentations annuelles liées à l'ancienneté ou au changement d'échelons.

(\* ) Le coût du personnel pour les activités extra-scolaires est intégralement remboursé par la Communauté de Communes pour un montant de 217 K€.

#### Dépenses réelles par chapitre



### Révision de la Taxe Foncière :

Le montant de la Taxe Foncière (TF), part communale, est le produit de la base locative x taux communal.

L'évolution de la base locative est fixée sur le plan national par le gouvernement qui a décidé, pour cette année, une augmentation de 7,1 %. Mécaniquement, la Taxe Foncière devrait par conséquent également augmenter du même pourcentage.

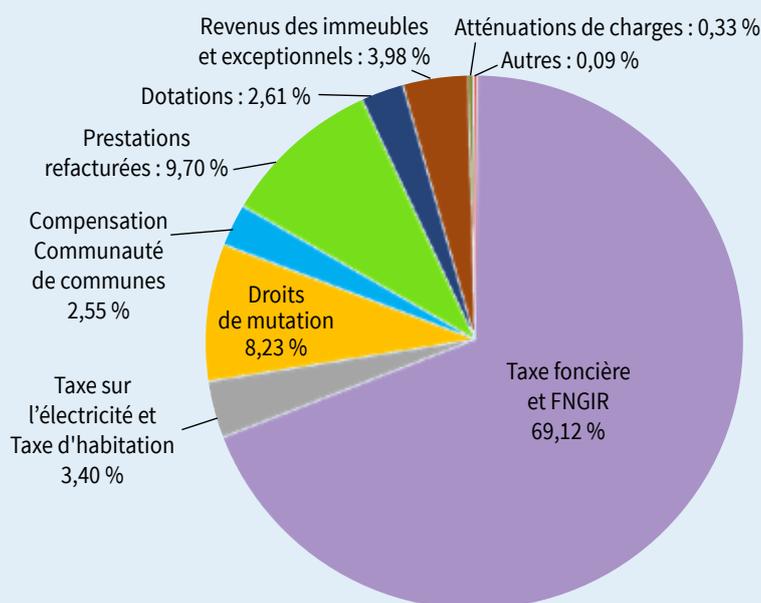
Afin de ne pas créer une charge supplémentaire pour les propriétaires, **la municipalité a décidé de diminuer son taux communal de Taxe Foncière**, en le ramenant de 31,80 % à 29,69 %.

La diminution du taux communal permet de compenser exactement la hausse de la base locative et de faire en sorte que la part communale de la Taxe Foncière en 2023 soit identique à celle de 2022.

Bien sûr, ceci ne concerne pas les autres composantes de la Taxe Foncière (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), Gemapi...) dont les taux ne sont pas votés par la commune, mais elles représentent une part minoritaire de la Taxe Foncière totale.

Enfin, rappelons que la Taxe d'Habitation est définitivement supprimée cette année pour les propriétaires de leur résidence principale (elle reste due pour les résidences secondaires). Elle est compensée par l'État à la commune, mais de manière incomplète (calcul basé sur la situation de 2017).

### Recettes réelles par chapitre



## Section d'investissement

### Les dépenses

Les grands projets continuent de suivre leur cours :

- Travaux rue Guitel : terminés fin 2022 (initialement prévus sur 2022-2023),
- Cabinets médicaux et locaux de la police municipale : mise à disposition été 2023,
- Restructuration de l'Espace culturel JKM : études terminées, appel à candidatures en cours,
- Ronds-points : appel d'offres en cours de préparation pour le 1<sup>er</sup> rond-point Est,
- Rénovation et extension du Centre multi-accueil : début des travaux prévu à l'été 2023,
- Église et terrain de foot : dates à confirmer.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2023
Annuités d'emprunts	208 k€
Restes à réaliser (RAR)	1 995 k€
Déficit fin 2022	69 k€
Travaux en régie	100 k€
Programme d'investissement	4 503 k€
<b>Total</b>	<b>6 875 k€</b>

Le montant ci-dessus « Programme d'investissement » est bien sûr financé (cf recettes), mais il peut évoluer en fonction de la durée des études, des délais de réalisation par les prestataires, de la date d'obtention des subventions...

### Les recettes

L'autofinancement est important, grâce aux nouvelles recettes de la Taxe Foncière dues au changement de taux.

L'excédent capitalisé est également à un niveau élevé, en raison de l'emprunt de 1 M€ que nous avons reçu fin 2022..

Comme indiqué précédemment dans le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB), d'autres emprunts sont prévus ultérieurement et si besoin en fonction de l'avancement des projets, sachant que la précision de notre gestion permet tout à fait une plus large capacité d'emprunt.

Ces deux facteurs, autofinancement et emprunts, sont essentiels au financement des investissements, sachant que les autres éléments sont soit intangibles (récupération de la TVA) soit estimatifs (subventions).

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2023
Amortissements	160 k€
Autofinancement	2 600 k€
Restes à réaliser (RAR)	149 k€
Excédent N-1 capitalisé	1 916 k€
FCTVA et taxe d'aménagement	1 033 k€
Subventions d'investissements	1 017 k€
<b>Total</b>	<b>6 875 k€</b>

## L'équilibre budgétaire

Le budget total de la commune est équilibré et s'établit à 16 894 k€. Si l'on extrait les écritures purement comptables de transferts entre sections (amortissements, autofinancement), sans incidence sur la situation financière globale de la commune, alors les valeurs réelles sont les suivantes :

- Dépenses de fonctionnement : 7 349 k€ (6 873 k€ réalisés en 2022)
- Dépenses d'investissement : 6 805 k€ (5 338 k€ réalisés en 2022)

Les dépenses de fonctionnement sont en majorité des dépenses dites contraintes (énergie, salaires, entretiens, FNGIR...), et les charges à caractère général sont la raison majeure de l'augmentation des charges totales de fonctionnement (voir pages précédentes). Par ailleurs, comme déjà évoqué par le Maire à différentes reprises, notre commune n'est pas prioritaire dans l'attribution des subventions, ce qui par conséquent peut influencer sur le calendrier et l'enveloppe globale du montant des différents projets.

		DÉPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Charges à caractère général	2 144 k€	1 501 k€	Reprise du résultat
	Charges de personnel	3 260 k€	8 608 k€	Recettes hors résultat
	Autres charges	1 945 k€		
	Amortissements	160 k€		
	Autofinancement	2 600 k€		
	<b>Total</b>	<b>10 109 k€</b>	<b>10 109 k€</b>	
INVESTISSEMENT	Annuité capital	207 k€	160 k€	Amortissements
	Reste à réaliser 2022	1 995 k€	2 600 k€	Autofinancement
	Travaux en régie	100 k€	1 916 k€	Excédent capitalisé N-1
	Déficit d'exécution	70 k€		
	Programmes d'investissement	4 503 k€	149 k€	Reste à réaliser 2022
			1 033 k€	FCTVA et TA
		1 017 k€	Subventions	
	<b>Total</b>	<b>6 875 k€</b>	<b>5 875 k€</b>	
	<b>Total général</b>	<b>16 984 k€</b>	<b>16 984 k€</b>	

# Suite de l'enquête publique menée du 6 mars au 11 avril...

## Une réunion publique est programmée le 15 juin prochain

Cette enquête concernait deux zones d'activité du village :

- La zone appelée « Station V », située chemin des 40 arpents, en limite de la commune de Feucherolles.
- La zone du Vivier, située rue de la Plaine, au Sud de la commune.

### La Station V (V comme végétal)

Elle est implantée sur l'ancienne ferme horticole Théart, rachetée par les Fermes de Gally en 2014.

Pour valoriser les 10 hectares de terrain, dont 3 hectares de serres, l'un des axes de développement choisi par le propriétaire est l'accueil de start-up de "l'agri-food tech", avec un objectif de 30 entreprises innovantes installées sur le site dont une douzaine déjà implantée.

Pour répondre aux besoins de ces entreprises à la pointe de nouvelles techniques et pratiques agricoles, le projet soumis à enquête prévoit la possibilité de réaliser des constructions nécessaires au développement de nouvelles méthodes de production et de transformation de produits agricoles. Sur une surface d'un peu plus de 1,6 hectare sont prévus : 15 000 m<sup>2</sup> de serres horticoles, 1 000 m<sup>2</sup> de hangars agricoles et 300 m<sup>2</sup> de laboratoires. Sont aussi prévus des espaces paysagers, un bassin de rétention des eaux et des dispositifs de récupération des eaux pluviales.



### La zone d'activité du Vivier

Elle est la propriété d'un groupe d'assurance. Construite dans les années 90, elle accueille sur 1,3 hectare une douzaine d'entreprises qui occupent environ la moitié des surfaces disponibles. Le taux d'occupation de ces locaux est faible car ils ne sont plus en adéquation avec les besoins des professionnels, et le propriétaire ne souhaite pas réinvestir pour remettre l'offre à niveau.

Le promoteur *Linkcity*, filiale du groupe Bouygues, qui a déjà obtenu le permis de construire pour la résidence services pour séniors sur la zone mitoyenne appartenant à un autre propriétaire privé, envisage de créer sur la zone d'activité du Vivier un ensemble original associant du logement locatif tout équipé (build to rent, concept anglo-saxon en développement) avec services (conciergerie, co-working, lounge, salle de sport) sur 5 000 m<sup>2</sup>, du logement en co-living pour les séniors sur 800 m<sup>2</sup> et des bureaux et locaux d'activités sur environ 2 000 m<sup>2</sup>.

Le nouvel aménagement prévoit 2 000 m<sup>2</sup> de toitures végétalisées, 100 % de places de stationnement perméables et 30 % de la parcelle en pleine terre : le taux d'imperméabilisation de cette zone serait ainsi ramené à 44 % contre 70 % actuellement, soit une amélioration de 37 %.



Ce projet concerne une zone déjà construite totalement distincte de la zone humide voisine et n'ouvre aucun espace naturel, agricole ou forestier nouveau à l'urbanisation.

Cependant, face à la confusion constatée dans le cadre de l'enquête publique entre la zone d'activité nommée le Vivier et la zone humide qui la jouxte, **une réunion publique de clarification et d'échanges est programmée jeudi 15 juin prochain en mairie.**



## A l'espace jeunes

### Bientôt les vacances d'été !

L'Espace Jeunes sera ouvert cet été du 27 juin au 7 juillet, du lundi au samedi inclus pour les jeunes qui ne passent pas le brevet, puis du samedi 8 au samedi 13 juillet. Au programme : tournoi de ping-pong, échecs, jeux extérieurs, tournoi Fifa, soirée pizza...

### "Saint-Nom Rétro Gaming", 1<sup>er</sup> du nom !

Le service Jeunesse prépare actuellement un nouvel événement ouvert à tous, jeunes et moins jeunes : le **Saint-Nom Rétro gaming**, qui aura lieu samedi 1<sup>er</sup> juillet, de 14h à minuit à l'Espace JKM. Venez nombreux découvrir (ou redécouvrir) les jeux vidéo mythiques des années 70, 80 et 90 : *Pong* sur Atari, *Pac-man* sur Nintendo, *Donkey Kong*, *Super Mario*, *Tekken 3* sur Playstation, *Tetris* sur Game Boy, *Sonic the Hedghog* sur Sega mega drive, etc. Un rendez-vous assurément ludique ! Entrée et accès aux jeux libres.

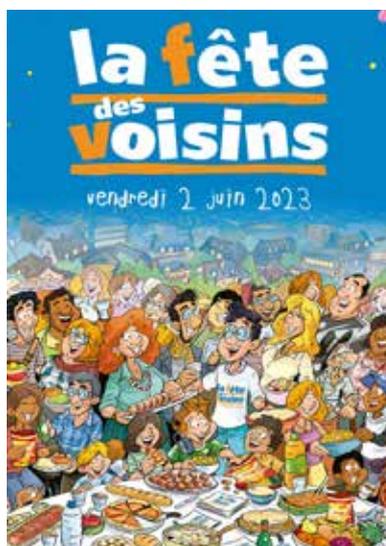
### Brocante : appel aux dons...

Chaque année, l'Espace Jeunes participe en septembre à la brocante annuelle du village. Les bénéfices de cette vente sont intégralement reversés à l'association "Mécanat Chirurgie Cardiaque" qui finance des opérations d'enfants malades du coeur. 1 253 € avaient été collectés l'an dernier grâce à cette action ! Vous pouvez dès maintenant prendre contact avec Marc Eloffe et venir déposer vos objets en bon état à vendre à l'Espace Jeunes. Une bonne façon de faire une bonne action et de se débarrasser d'objets inutiles.

**+Infos :** Marc Eloffe,  
Tél. : 06 24 02 83 96



Parmi les activités ludiques proposées, les jeunes ont pu s'initier au giropode (Segway) lors des vacances scolaires de printemps.



### Fête des Voisins : vendredi 2 juin

Soyez à l'initiative ! Vous avez envie de vous retrouver entre voisins autour d'un verre de l'amitié ou d'un repas partagé pour mieux faire connaissance ? Si occupation du domaine public, adressez au préalable un courrier au maire. +Info auprès du service culturel : 01 30 56 66 27 [www.lafetedesvoisins.fr](http://www.lafetedesvoisins.fr)

## Du côté de la bibliothèque

### Atelier d'écriture

La Bibliothèque Georges Pompidou propose à vos enfants (dès 8 ans) un atelier autour de la poésie, les mercredis 17 et 31 mai 2023, de 10h à 12h (date au choix). A l'heure où fleurit la nature, les participants joueront avec les mots, les rimes, s'émerveilleront et révéleront leur sensibilité artistique. La bibliothèque, quel endroit rêvé pour voir éclore ces poètes en herbe ! Atelier animé par Céline Tilly, professionnelle de l'expression écrite. Infos et inscriptions par email ou téléphone.

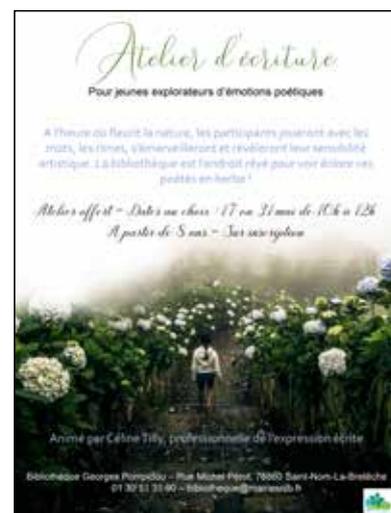
### Rendez-vous des Doudous

Mercredi 14 et samedi 17 juin à 10h.

Amélie donne rendez-vous aux enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leurs parents, pour écouter de belles histoires et des comptines. Animation gratuite de 30 minutes. Places limitées.

**+infos :** Bibliothèque municipale, place des Écoliers, rue Michel Pérot.  
[bibsnlb.cassioweb.com](http://bibsnlb.cassioweb.com) / Tél. 01 30 51 31 90 / courriel : [bibliotheque@mairiesnlb.fr](mailto:bibliotheque@mairiesnlb.fr)

Horaires : mardi de 15h à 18h30, mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, vendredi de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h30, samedi de 10h à 12h30.



# Fête des Atsem

Pour échanger sur un métier méconnu



Vendredi 24 mars, Elisabete, Florence, Céline, Sandrine, Myriam et Daniela, les six ATSEM de l'école maternelle Jean de la Fontaine, ont participé à la journée nationale des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM).

Dès 16h30, elles ont accueilli les parents dans la salle de motricité où était installée une exposition de dessins et de photographies, afin de présenter leur métier ô combien essentiel mais parfois mal connu.

En effet, membres du personnel communal, elles font partie intégrante de l'équipe pédagogique et travaillent chaque jour aux côtés des enseignants pour accueillir les jeunes enfants, être à leur écoute, contribuer au développement de leur autonomie au niveau vestimentaire, alimentaire, du langage, de l'hygiène..., préparer et animer les activités pédagogiques, assurer la propreté des locaux et le rangement du matériel, y compris durant les vacances scolaires, etc... A cette occasion, elles ont offert aux familles, un magnet personnalisé intitulé "mon Atsem et moi" sur lequel elles posent avec chaque enfant.

# L'hôpital des nounours

Dédratiser le monde hospitalier auprès des enfants



Cet évènement national créé par l'association des *Etudiants en Médecine de France*, a pour but de dédratiser l'univers anxiogène de l'hôpital auprès des enfants de grande section de maternelle.

Ainsi, le 3 avril dernier, les "grands" de l'école Jean de la Fontaine ont été accueillis à la

maison des Associations avec leurs doudous ou leurs nounours, par une douzaine d'étudiants de l'université de médecine de Versailles / Saint-Quentin-en-Yvelines.

Cette rencontre permet aux enfants de découvrir pas à pas le milieu hospitalier en étant acteurs des soins dispensés à leurs doudous malades lors d'un parcours classique : admission, consultation, anesthésie, opération, salle de réveil et rétablissement. Il permet également aux étudiants de mesurer et d'atténuer l'angoisse que peut susciter l'hôpital chez les plus jeunes.

## Info Seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) envisage de s'abonner à la plateforme internet **HappyVisio** pour permettre à tous les habitants d'accéder gratuitement à de nombreux contenus qui s'adressent plus spécifiquement aux seniors : visioconférences à thèmes et interactives, ateliers santé et vie pratique, quiz de culture, activités physiques, dictées, divertissements, astuces informatique, etc. Pour visualiser les différentes rubriques proposées, consultez le site : [www.happyvisio.com](http://www.happyvisio.com). Si ce projet vous intéresse, merci de vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale de la mairie : [ccas@mairiesnlb.fr](mailto:ccas@mairiesnlb.fr) Tél. : 01 30 80 07 11.

## Etat civil

### Naissance

Edward YANG

6 décembre 2022 au Chesnay-Rocquencourt

Achille GUÉLIN-DELALANDE

5 janvier 2023 à Poissy

Emma SCHUTZ

5 janvier 2023 au Chesnay-Rocquencourt

Louis CROMBEZ LOISEAUX

17 janvier 2023 au Chesnay-Rocquencourt

Thibault BALZAC BÉLIN

26 février 2023 à Saint-Cloud

### Mariage

Renouvellement des vœux (noces d'argent)

Laurent DÉCORET et Sharon CRAWFORD

22 avril 2023 à Saint-Nom-la-Bretèche

### Décès

Claude DANOS née GAUTHIER

24 janvier 2023 à Saint-Nom-la-Bretèche

Ute NAUMANN née BIRKNER

19 février 2023 à Munich



La municipalité tient à rendre hommage à deux nonnais-bretêchois décédés en décembre à quelques jours d'intervalle et qui ont oeuvré avec dévouement pour notre commune : Marie Steenebruggen qui a accompagné son époux, Jean, président fondateur de la Maison des Loisirs et de la Culture et Jean-Claude Fortin, très impliqué dans la vie associative avec notamment la création de l'Adnac (association de défense contre les nuisances de l'aérodrome de Chavenay).

## Un éco-garde pour notre commune



Pour 2023 notre communauté de communes a signé un accord avec le dispositif **Eco-gardes**. Il implique le recrutement d'éco-gardes volontaires pour l'ensemble des 11 communes. Christophe, habitant de notre village, s'est proposé pour opérer sur le territoire communal (portrait à venir dans le numéro de juillet).

Depuis 16 ans, **Eco-Garde** mène une mission de service public pour la protection de l'environnement et de la biodiversité dans les Yvelines. Il fonctionne grâce à un groupe d'une quinzaine d'éco-gardes bénévoles commissionnés par les collectivités partenaires. Le financement est assuré uniquement par les subventions départementales et communales.

Les activités principales des éco-gardes sont les suivantes :

- surveillance des espaces naturels communaux et départementaux (signalement dépôts sauvages, vigilance feux de forêts...)
- mise en sécurité des chemins (arbres ou branches menaçantes)
- interventions forestières (tronçonnage, élagage, débroussaillage)
- interventions en milieux aquatiques (enlèvement d'embâcles, dégagements)
- veille de la faune sauvage en collaboration avec les autorités compétentes
- informations rencontres avec les utilisateurs de la nature
- enlèvements d'animaux morts, transports d'animaux perdus
- organisation de sorties nature
- collaboration avec les autorités (gendarmerie, Office Français de la Biodiversité, police nationale, municipale, sapeurs pompiers)

Les éco-gardes, dont la plupart travaillent durant la semaine, sont actifs le week-end uniquement. Certains d'entre eux sont assermentés. Leurs constats peuvent alors appuyer des procédures judiciaires.

En 2022, ils ont créé une « réserve active » qui intègre des membres dont le concours est plus ponctuel et qui sont mobilisables pour des missions particulières nécessitant un renfort humain. Hommes ou femmes, si vous aimez la nature et souhaitez contribuer à protéger notre environnement, vous pouvez vous engager !

**+infos :** [www.facebook.com/ecogarde.yvelines](http://www.facebook.com/ecogarde.yvelines) / [ecogardemanu@gmail.com](mailto:ecogardemanu@gmail.com)

## Le Printemps de la Plaine

Aux beaux jours, c'est le moment idéal pour découvrir toutes les richesses et le dynamisme du territoire sur lequel nous vivons. Culture, nature, loisirs, sport... il y en a pour tous les goûts. Voici quelques suggestions :

- **Fête de la nature** : vendredi 26 mai à Beynes avec stand de produits locaux, randonnées guidées, séances d'observation, ateliers pédagogiques... Infos : [fetedelanature.com](http://fetedelanature.com).
- **Marché gourmand-guinguette** : samedi 27 mai à Mareil-sur-Mauldre, jardin de la mairie. A partir de 16h, marché de produits locaux ; dès 19h soirée musicale avec jazz manouche et pop acoustique.
- **Geek'up festival** : samedi 27 et dimanche 28 mai aux Clayes-sous-Bois.
- **Brocantes** : le dimanche 29 mai aux Alluets-le-Roi (avec fête foraine) et le dimanche 4 juin à Noisy-le-Roi / bailly.
- **3<sup>e</sup> Salon des auteurs locaux** : samedi 3 juin de 14h à 18h, à Fontenay-le-Fleury, librairie JMS, Centre Commercial du Parc Montaigne. Infos : [librairiejms.coop](http://librairiejms.coop).
- **Randonnée cycliste familiale** : dimanche 11 juin à 10h30 au départ du stade Sibano à Noisy-le-Roi. Distances 15 et 25 km.
- **Sortie mycologie** : dimanche 18 juin de 9h à 12h au départ du parking au Sud de la gare de Saint-Nom-la-Bretèche / forêt de Marly. Inscriptions : [etienne.varney@any78.org](mailto:etienne.varney@any78.org).

ET AUSSI : l'édition 2023 du Tour à vélo Gally Mauldre aura lieu le dimanche 25 juin. D'ores et déjà notez la date !

### Concours photo



Vous souhaitez valoriser les paysages et la beauté de nos villages ?

Alors participez au grand concours photo organisé jusqu'au 15 juin 2023, par l'association *Territoires Partagés Gally Mauldre* (TPGM).

Ce concours est gratuit, ouvert à tous les photographes amateurs et professionnels, sur le thème : « *Cartes postales de nos villages* »

Les gagnants verront leur cliché édité en carte postale. Alors à vos marques, prêts, photographiez !

Règlement et modalités : Utilisez le QR code ci-contre >





**18 MARS :** Belle participation des enfants et des parents pour cette nouvelle édition du carnaval de Saint-Nom qui a déambulé dans les rues du village au rythme de la musique et des jets de confettis.



**19 MARS :** A l'initiative de l'association *Choeur artisanes*, les premières *Créapuces*, sorte de vide-atelier, ont permis la vente de fournitures et d'accessoires créatifs à prix réduits à l'Espace JKM.



**26 MARS :** L'Orchestre départemental des Sapeurs-Pompiers des Yvelines a présenté sous la direction du Capitaine Jean-Louis Delage, une soirée spéciale musique de films à l'Espace JKM.



**2 AVRIL :** Le Jazz de la Nouvelle Orléans était à l'honneur à l'Espace JKM avec le *Dixieland Seniors*, un groupe constitué à l'origine par des élèves de la promotion de 1945 de l'école Polytechnique.



**22 AVRIL :** Le concert caritatif de musiques actuelles co-organisé par l'espace Jeunes et le Conservatoire de musique a permis de collecter 3 caddies de denrées alimentaires au profit du *Secours catholique*.



**26 AVRIL :** L'art du bruitage des films d'animation au moyen d'instruments de musique, telle était la performance qui a captivé les enfants lors du spectacle "*Mon 1<sup>er</sup> ciné concert*" à l'Espace JKM.

## VENEZ ÉCHANGER EN RÉUNION PUBLIQUE LE 15 JUIN !

Chaque jour, notamment depuis la crise du Covid, notre village accueille de nouvelles familles. Nombre d'entre elles arrivent de la capitale ou de communes dotées d'équipements et de services très développés. Les besoins qui s'expriment par la voix des nouveaux habitants renforcent la nécessité de poursuivre les projets majeurs prévus. Après un début de mandat marqué par les réorganisations quotidiennes induites par la situation d'urgence, le travail de montage des projets majeurs de l'équipe s'est accéléré en 2022. En 2023, le résultat est là : les travaux de la rue Guitel sont terminés, les travaux de création de cabinets médicaux sont en cours, l'isolation thermique des fenêtres des écoles a été finalisée durant les vacances de printemps, l'agrandissement de la crèche va être lancé à l'été, le travail du programmiste sur le réaménagement de l'espace JKM s'achève et enfin une entrée de village sera paysagée en fin d'année. Sur plusieurs de ces projets, des consultations ont été organisées : sondage auprès des habitants et entretiens avec les associations utilisatrices pour l'espace JKM, échanges en comité consultatif et en réunion publique pour les ronds-points. Concernant l'église, malgré un problème d'infiltrations avéré (sondage des fondations réalisé dès 1985 !), les équipes qui se sont succédées ont toujours remis à plus tard... Aujourd'hui il faut agir. Parce qu'il est difficile de prévoir l'avenir dans un contexte agité, ceux des projets qui le permettent font l'objet d'un échelonnement des travaux. C'est le cas pour les entrées de ville et pour l'église. Si nécessaire, il sera possible de suspendre les investissements sur ces projets. Concernant les projets de la zone du Vivier, ils vont faire l'objet d'une réunion publique le 15 juin. Pour rappel, cette zone est à 100% privée, et constructible au moins depuis les années 90. La partie Est, la zone d'activités, a été construite à cette époque. Côté Ouest le projet de résidence seniors a été négocié par la commune avec le propriétaire du terrain pour remplacer celui d'un supermarché qui avait fait polémique en 2014. La commune, qui n'est pas en droit d'empêcher le propriétaire de construire sur son terrain, peut simplement suggérer des projets qu'elle estime utiles aux habitants. D'où celui de résidence seniors qui suscite l'intérêt de nombreux Nonnais-Bretéchois attachés à rester au village le plus longtemps possible.

Rendez-vous le 15 juin pour échanger. L'équipe majoritaire « *Un village en mouvement* ».

## Notre consultation : franc rejet des projets ronds-points et Zone du Vivier

Nous avons donné aux Nonnais-Bretéchois la possibilité de s'exprimer sur les projets prévus par notre maire (+14 millions d'euros dans les 3 prochaines années) via un questionnaire accessible en ligne. La participation importante (150 réponses) témoigne du souhait de nos concitoyens d'être consultés et de leur volonté de s'impliquer, 56% d'entre eux argumentant leurs réponses. En toute transparence, les résultats et *verbatim* sont accessibles via notre page Facebook ([facebook.com/ensemblepoursaintnom](https://facebook.com/ensemblepoursaintnom)). En voici les principales conclusions :

Beaucoup déplorent le manque d'information et de concertation sur les projets de la commune et désapprouvent en masse les « dépenses somptuaires » en cette période incertaine. « *Je suis très choqué par la correspondance entre l'augmentation des taxes foncières et des investissements importants à couvrir par des emprunts.* » // Seuls 11% souhaitent que les ronds-points soient aménagés (+ ½ million €). « *Gâchis* », « *Indécent. On augmente notre taxe foncière pour faire des ronds-points !* » // 56% sont défavorables à l'aménagement de la zone du Vivier, la plupart en raison de l'impact écologique et/ou de la transformation en résidence seniors et/ou des futures nuisances créées par le projet. Beaucoup expriment leur refus du développement de l'urbanisation dénaturant notre commune. Les références à l'implantation d'un supermarché raisonnent dans un grand nombre de réponses « *Supermarché ou résidence seniors, l'impact... est le même.* ». 26% se disent sans opinion car trop peu informés. Seuls 17% sont favorables à ce projet. // Le projet de restructuration de l'espace JKM est considéré comme important pour 55% des participants. Seuls 9% pensent qu'il est inutile. Beaucoup s'interrogent toutefois sur le coût annoncé et souhaitent des éclaircissements. // La rénovation de l'église est considérée importante pour 47% des participants mais 43% pensent que le projet n'est pas urgent. // Enfin, les avis sur l'aménagement du stade sont partagés, notamment en l'absence d'annonce de projet sportif ou même de discussions avec les associations et porteurs de projets.

Espérons que notre maire prenne en considération l'avis de ses concitoyens.

Les élus « Ensemble pour Saint-Nom » : Jean-Philippe ANTOINE, Jérôme FENAILLON, Sophie LAFEUILLADE, Nathalie ZENOU

## OÙ VA LE SPORT A SAINT-NOM ?

Nous savons tous que le sport est essentiel au bien-être et à notre santé. Malheureusement à Saint-Nom-La-Bretèche, le sport n'est pas assez considéré par rapport à tout ce qu'il peut apporter à la commune et à ses habitants. Pour preuve, saviez-vous qu'en 2022, la CC Gally-Mauldre a obtenu le label "Terre de jeux 2024" récompensant la qualité de ses infrastructures et de l'enseignement du sport aux travers des différentes associations sportives et établissements scolaires du territoire ? Probablement pas puisqu'il n'y en a eu aucun relais à Saint-Nom-la-Bretèche. Le label Terre de Jeux 2024 valorise les collectivités territoriales qui œuvrent pour une pratique du sport plus développée et inclusive, de la commune à la région, en passant par les différents acteurs du mouvement sportif. Ce label entend fédérer une communauté d'acteurs locaux convaincus que le sport change les vies. Qu'est-ce qui est prévu à Saint-Nom-la-Bretèche où rien ne s'est passé pour le sport depuis l'inauguration du terrain Multisports, 8 ans après son annonce au premier mandat de Gilles Studnia ? A priori rien... Lors de son 1er mandat, M. Studnia avait confié le Sport à un de ses Adjoints. Après les élections de mars 2020, à un Conseiller Délégué... qui a changé en cours de mandat. Aucune commission n'a été organisée pour évoquer les Sports alors que Paris 2024 se profile et que le Sport est un véritable étendard de l'attractivité de la commune. En parlant de 2024, nous avons été contactés pour étudier la possibilité de créer un Semi-Marathon dans une ville proche de Paris. La seule contrepartie consiste à mettre à disposition un gymnase pour le retrait des dossards et une aide logistique (fermeture des voies, barrières, bénévoles). Ce sera l'opportunité d'une très belle visibilité pour la commune choisie. Nous aimerions pouvoir recommander Saint-Nom-la-Bretèche mais la seule renommée de son Golf International sera-t-elle suffisante pour combler le manque d'engouement et de soutien pour le sport de la part de son Maire ? Il serait triste de devoir proposer cette idée à Patrick Loisel (Président de l'Interco et Maire de Feucherolles) dont la commune vient d'obtenir en mars 2023 le premier prix du challenge de la commune rurale la plus sportive des Yvelines 2022 de la part du CDOS 78. A suivre...

Portez-vous bien, Sportivement vôtre, Eric Frommweiler et Stéphanie Noguès, Conseillers Municipaux et toute l'Equipe « J'aime Saint-Nom ».



# Menuiserie Geppetto

Distibuteur



## Nous réalisons vos projets du virtuel au réel

Cuisines  
Agencements sur mesure  
Rénovations  
Parquets



Fenêtres Janneau sur mesure  
Portes  
Volets  
Portails et clôtures

Suivez-nous sur



MenuiserieGeppetto

www.menuiserie-geppetto.com - 09 75 51 11 30  
8 rue de Maule 78870 Bailly



## ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / TRAITEMENT D'EAU

DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION  
CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR - MOTORISATION - INTERPHONIE

### SAS ALVES

26 ter, avenue des Platanes - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche



Tél. : **01 70 72 68 90**  
Mail : [contact@alves-sas.com](mailto:contact@alves-sas.com)



### Contactez-nous !

**Agence Immobilière Stéphane Plaza  
Saint-Nom-la-Bretèche**

Estimation – Vente – Location – Gestion Locative

46 rue Charles de Gaulle  
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

01 30 69 70 37

[SaintNomLaBretèche@StephanePlazaImmobilier.com](mailto:SaintNomLaBretèche@StephanePlazaImmobilier.com)

stéphaneplaza  
immobilier  
C'EST LE COEUR QUI PARLE

C'est une réalité, la bulle  
immobilière est derrière nous.  
Pour autant, notre secteur  
reste très attractif.

Vous avez un projet immobilier  
sur 2023 ?  
Réalisons le ensemble !

# L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile  
pour les personnes âgées



Aide  
à l'autonomie



Aide  
aux repas



Accompagnements



Aide  
ménagère

**01 84 27 00 50**

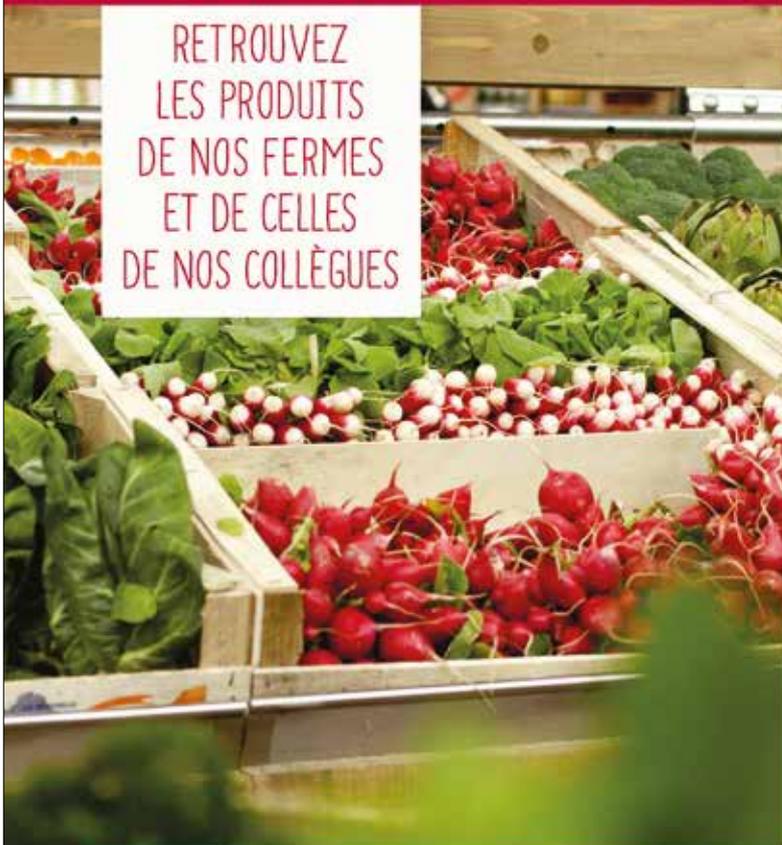
2, rue de Marly-le-Roi  
78150 Le Chesnay



[petits-fils.com](http://petits-fils.com)

## CULTIVONS LA PROXIMITÉ !

RETROUVEZ  
LES PRODUITS  
DE NOS FERMES  
ET DE CELLES  
DE NOS COLLÈGUES



**LES FERMES  
DE GALLY**



LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

### Le choix du bon, du sain, du juste

Le marché et l'épicerie des Fermes de Gally rassemblent le meilleur de la production agricole française. L'épicier, la crémière, le caviste, le charcutier et le primeur travaillent en direct avec les producteurs.



20 rue des petits prés - Feucherolles • [lesfermesdegally.com](http://lesfermesdegally.com)